



Ville d'Audierne

Vendredi 1^{er} Mai 2009

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 13

Bulletin mensuel d'informations

État civil

Naissance :

- Nino COLIN

Décès :

- Jacqueline GUILLOSSOT, ép. YOUNOU, 24, rue M. Berthelot
- Rachelle BUREL, veuve LE GALL, venelle de Kéridreuff
- Alain SAPRON, 15, rue P. Brossolette
- Paul DROUILLARD, 5, rue de Kersudal
- Roger COLIN, résidence de Keristum
- Claude BEDEL, 42, rue E. Combès
- Marie Marguerite KERSUAL, veuve FRIANT, 24, rue J.J. Rousseau

Mariages :

- Jean-Yves POULIQUEN et Delphine COUREUIL
- Mathieu JIMENEZ et Diane CHAZELLE

Abbaye des Capucins.

Cette demeure fut construite vers 1650 par le fils Du Ménez, natif du manoir de Lézurec en Primelin. On peut d'ailleurs retrouver à l'intérieur du bâtiment, gravé sur le mur de l'escalier en pierre, la devise des seigneurs du Cap Sizun : « Pax optima rerum » (La paix est la meilleure des choses.)

C'était une école d'hydrographie (formation au cabotage) qui abritait 14 moines instructeurs, de 1650 à la révolution.

Durant la révolution ce fut une prison pour les prêtres réfractaires et une caserne pour les révolutionnaires.

La bâtie fut ensuite vendue comme bien aux De Lécluse qui en firent un entrepôt dévolu au cabotage. Depuis, plusieurs propriétaires se sont succédés.

Le premier maire d'Audierne fut élu aux Capucins.

➤ RAPPEL - FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année encore la fête de la musique sera organisée conjointement par le FC GOYEN et la municipalité. Toutes les personnes désirant y participer artistiquement, à titre bénévole, sont les bienvenues et peuvent dès lors et déjà contacter Anne PICHAVANT, adjointe au Maire en charge de la Culture.

➤ **PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

Ce service, mis en place par le CIAS du Cap Sizun, s'adresse à toute personne âgée de plus de 60 ans et à toute personne handicapé.

Il a pour double objectif le maintien des personnes âgées à domicile et l'assurance d'une alimentation équilibrée en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Les repas, cuisinés par la Maison Familiale de Poullan-sur-mer, sont livrés en liaison froide et conditionnés dans des emballages présentant une garantie sanitaire totale. La remise en température se fait très facilement à l'aide d'un micro-onde ou d'un four traditionnel.

Mode d'emploi : - mise en place du portage à partir d'une commande de 3 repas* minimum par semaine,

- livraison du lundi au dimanche, avant midi,
- inscription sans engagement de durée,
- livraison dès 48 heures après inscription,
- coût du repas livré : 9,50 € (Sous certaines conditions, il est possible d'obtenir des aides par le biais de l'APA (allocation personnalisée à l'autonomie), vos assurances, mutuelles et caisses de retraite.)

Contact et réservation : centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Cap-Sizun
02 98 74 98 98 ou cias@capsizun.fr

- Un repas comprend une entrée, un plat de résistance, un accompagnement, un fromage, un dessert ; un potage et un dessert (pour le soir).

➤ **AUTISME CORNOUAILLE – EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES**



UN AUTRE REGARD **portraits rapprochés d'enfants autistes**

Dans le hall de la mairie
Du 04 au 30 mai 2009

Permanences assurées par la présidente de
l'association les 16 et 30 mai de 10 h 00 à 11 h 30

➤ **PASSEPORT BIOMETRIQUE**

Ces nouveaux passeports sont délivrés par la mairie d'Audierne depuis le 28 avril 2009.

Il faut compter 8 jours, du dépôt de la demande à la délivrance du titre. Le dossier, constitué en mairie, est scanné, saisi et transmis par voie électronique en préfecture. Là, il est validé et les données sont transférées à Douai pour confection du support papier. Dès l'arrivée du titre en mairie, le demandeur en est averti par courrier, sms ou téléphone, selon son choix.